

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE - SAINT - DENIS

Pour un Service Public du Sport en Seine-Saint-Denis

PETITE COURONNE...STOP AUX CONCLUSIONS HATIVES !

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 9 OCTOBRE 2017

Depuis la Conférence des Territoires du mois de juillet et le discours du Président de la République relatif à la refonte institutionnelle du Grand Paris, nous observons une tendance favorable à la suppression expéditive des départements de Petite Couronne parisienne, au nom du principe de cohérence.

Attentifs, de par notre rôle institutionnel et notre engagement citoyen, au futur du Grand Paris et de l'Île-de-France, nous sommes conscients que ces espaces ont besoin d'une clarification : nous sommes d'ailleurs volontaires et disponibles pour y participer, en envisageant les évolutions les plus diverses. Nous appelons toutefois à plus de pondération quant à l'avenir de la Seine-Saint-Denis et des autres départements concernés.

Les Conseils départementaux et les services départementaux de l'Etat portent des politiques publiques dont l'utilité n'est que difficilement contestable. En Seine-Saint-Denis, nous pouvons notamment témoigner de créations et rénovations d'équipements sportifs dont la nécessité et la pertinence ne faisaient aucun doute et qui auraient été compliquées sans leur contribution directe ou indirecte. Croyez-nous, tout cela existe et fonctionne.

L'échelon départemental, auquel nos concitoyens sont plutôt attachés, structure, depuis longtemps, le sport. Les comités départementaux sportifs sont des éléments essentiels pour l'organisation des compétitions et pour assurer un développement harmonieux des différentes disciplines. Ils agissent, en Seine-Saint-Denis, sur un territoire ni trop grand ni trop petit (en rapport à sa population), qui leur permet de mettre en place des activités de terrain, tout en gardant la hauteur de vue nécessaire pour assurer leur rôle de coordination. Notons, au passage, qu'imaginer un fonctionnement sur un ressort territorial autre nécessiterait un travail très conséquent et très long de réorganisation. Croyez-nous, tout cela existe et fonctionne.

Pour ce qui est de notre activité, nous avons développé, à l'échelon départemental, des actions propres ou partenariales unanimement saluées : stages groupés pour apprendre à nager, interventions pour un urbanisme sportif dans les quartiers en rénovation urbaine, aide à la structuration du mouvement associatif, développement du sport-santé et de l'insertion par le sport ou encore mobilisation autour de la candidature olympique victorieuse de Paris. Bien évidemment, cela aurait été difficile sans l'aide et l'implication de partenaires publics, dont le Conseil départemental ou les services départementaux de l'Etat, qui possèdent la connaissance suffisante du terrain pour accompagner à dessein nos travaux. Croyez-nous, tout cela existe et fonctionne.

Un département de Petite Couronne n'est pas, selon nous, un reliquat d'une époque révolue à l'utilité douteuse. Au contraire, il est un lieu où se développent des politiques innovantes du quotidien qui allient, efficacement, proximité et stratégie globale. Le supprimer brutalement pourrait faire disparaître, tout aussi brutalement, une structure comme la nôtre et ses actions. Cela serait peut-être « cohérent » mais empêcherait, par exemple, bon nombre d'enfants d'acquérir les bases du savoir-nager. Cela prouve que « cohérence » est un mot à manier avec prudence : les sirènes sont séduisantes mais elles conduisent bien souvent à la noyade.